

Transports et réseaux écologiques dans les Alpes

Quel est le rôle des transports dans la mise en réseau des habitats pour la faune et la flore ?

Que ce soit pour nous rendre à notre travail ou au supermarché, ou pour partir en vacances à la montagne, la mobilité joue un rôle essentiel dans notre vie. Les animaux et les végétaux ont besoin de la même mobilité.

Les infrastructures de transports que nous utilisons pour nous déplacer fragmentent les corridors biologiques utilisés par la faune et réduisent les habitats. Elles limitent ainsi, voire entravent totalement la liberté de mouvement des animaux et végétaux et leurs échanges génétiques naturels. Or, la mobilité est souvent vitale pour la faune et pour la flore.

De nombreux axes de communication traversent les Alpes du

Plus de 20 000 animaux de toutes tailles (chevreuils, renards, martres, hérissons) et plus de 100 000 amphibiens périssent chaque année rien que sur les routes suisses. Les collisions peuvent aussi être mortelles pour l'homme.

Nord au Sud. Souvent, les routes et les voies ferrées très fréquentées empruntent des parcours parallèles dans les vallées. Par ailleurs, la législation prescrit l'installation de clôtures infranchissables pour

le gibier le long des autoroutes et des voies rapides. L'effet de cloisonnement provoqué par les routes est aggravé par

le trafic. Les infrastructures de transports constituent donc une barrière infranchissable pour de nombreuses espèces. Les grands mammifères sont particulièrement touchés, notamment le cerf, le sanglier, le lynx ou l'ours, qui parcourent de longues distances durant leurs migrations : jusqu'à 125 kilomètres pour le cerf, 250 kilomètres pour le sanglier, encore

plus pour l'ours brun et le lynx. Les accidents de la circulation provoqués par la faune sauvage entraînent d'importants dégâts matériels, et sont parfois mortels pour les automobilistes.

Les animaux de petite taille comme les amphibiens traversent eux aussi les routes lors de leurs migrations saisonnières, et périssent par milliers sous les roues des voitures. Quant aux insectes, ils sont perturbés par la chaleur dégagée par le bitume sous l'effet du rayonnement solaire. Enfin, la végétation des bords de route souffre des fauchages fréquents, ainsi que de l'usage des pesticides et des sels de déneigement. Les espaces non fragmentés par les routes d'une superficie supérieure à 100 km² revêtent une grande valeur écologique. Ils doivent être préservés.

Initiative
Continuum écologique



Les fiches « Réseaux écologiques dans les Alpes » peuvent être téléchargées et commandées gratuitement sur www.alpine-ecological-network.org

Ces fiches d'information sont publiées par l'Initiative Continuum écologique en français, en allemand et en italien pour favoriser la création de réseaux écologiques, en particulier dans le cadre du projet ECONNECT : www.econnectproject.eu. L'Initiative Continuum écologique est soutenue par le Réseau alpin des espaces protégés ALPARC, le Programme Espace alpin du WWF, le Comité scientifique international de recherche alpine ISCAR et la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA. Elle est financée par la MAVA, Fondation pour la Nature.

Éditeur : CIPRA International, Schaan/FL. Graphisme : Bräm Grafik Kunst, Sargans/CH. Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL. Imprimé sur papier FSC. Crédits photos : Couverture : Pont vert sans issue, Klaus in Vorarlberg/A, Frank Schultze/Zeitenpiegel. Page 2 : Illustration : Conseil Général de l'Isère, Sangliers : J. Treiber/pixelio.de. **Juillet 2010**

Comment y contribuer ?

✓ Préserver les espaces non fragmentés et à faible circulation

✓ Supprimer les barrières existantes

- Mesures favorisant les migrations saisonnières des amphibiens : panneaux de signalisation, clôtures mobiles, zones substitutives pour le frai, fermeture périodique des routes, tunnels pour amphibiens
- Passages à petite faune (conduits en béton ou en acier)
- Systèmes d'alerte pour la prévention des accidents avec le gibier (capteurs à infrarouge)
- Passages à faune situés à proximité des corridors de passage, plantés de haies sur les côtés, perturbés le moins possible par les zones habitées, la chasse, etc. et bien connectés avec les habitats environnants
- Renoncer à l'éclairage des routes ; là où il est nécessaire, le diriger vers le bas et utiliser des lampes à vapeur de sodium.

✓ Valoriser les surfaces situées à proximité des infrastructures

- Fauches tardives et moins fréquentes des bords des routes
- Abandon ou réduction des pesticides et des sels de déneigement
- Minimisation de l'imperméabilisation des sols, par ex. sur les aires de repos
- Aménagement de clôtures perméables pour les animaux le long des routes secondaires.

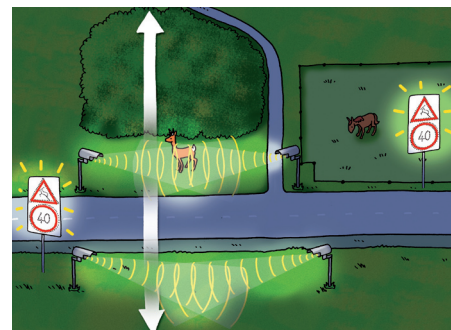
✓ Aménagement intégré du territoire

- Tenir compte des besoins de la faune sauvage lors de la conception des routes
- Coordonner les activités des secteurs des transports, de l'aménagement du territoire et des paysages, et de la protection de la nature.

✓ Réduire l'impact des constructions

- Revégétaliser immédiatement les surfaces dénudées avec des espèces végétales autochtones pour éviter la propagation des espèces invasives
- Aménager les systèmes de récupération des eaux de manière à ce que les animaux qui tombent dedans puissent en ressortir
- Obturer le haut des poteaux, p. ex. sur les grillages pare-pierres, pour éviter que les oiseaux, écureuils ou chauves-souris ne restent emprisonnés
- Aménagement des ponts : dispositifs d'aide à la nidification pour les oiseaux, grillages ou tuiles pour les chauves-souris, « pieds secs » sous les ponts le long des cours d'eau.

Ces mesures ne doivent pas être mises en œuvre de manière isolée, mais intégrées dans une stratégie de création de réseaux écologiques. Pour en savoir plus, consulter le catalogue de mesures présenté sur le site www.alpine-ecological-network.org (en)



Voie libre aux sangliers

Dans le département de l'Isère/F, les déplacements de la faune sauvage entre les massifs de la Chartreuse et du Vercors sont un vrai parcours du combattant. Pour traverser la vallée à son point le plus étroit, la « Cluse de Voreppe », les animaux doivent franchir deux autoroutes, trois routes, une voie ferrée, une rivière, ainsi que des zones d'habitation et d'activités, le tout sur une distance d'à peine 5 km. Chaque année, 36 sangliers en moyenne et de nombreux autres animaux périssent à cet endroit.



Depuis février 2009, le projet « Couloirs de vie » se propose de limiter les problèmes de connexion écologique dans cette zone. Il prévoit notamment des aménagements routiers et autoroutiers, ainsi que l'implantation de détecteurs de faune. Par ailleurs, les communes ont inscrit les corridors biologiques dans leurs documents d'urbanisme. www.corridors-isere.fr (fr, en)

Pourquoi des réseaux écologiques ?

Les Alpes sont l'une des régions européennes les plus riches en biodiversité. Au cours d'une journée, d'une année ou d'un cycle de vie, les animaux et les plantes doivent avoir accès à divers habitats et ressources pour se nourrir, se propager et se reproduire. Dans le cadre de leurs

[Conserver la biodiversité]

migrations, ils doivent souvent surmonter de nombreux obstacles. De plus, les espèces animales et végétales souffrent de la restriction de leur habitat engendrée par les activités humaines, en particulier par l'exploitation intensive des sols et le morcellement croissant du paysage. C'est pourquoi la mise en réseau – et donc l'accessibilité – des différents territoires a une influence capitale sur la survie des populations et des espèces. Face au changement climatique, la connectivité revêt une importance croissante. Les espèces touchées par la modification du climat peuvent ainsi trouver de nouveaux habitats adaptés à leurs besoins et changer de territoire.

Les mesures concrètes pour la création de réseaux écologiques sont prises essentiellement au niveau local. Or, l'interconnexion des habitats n'est pas seulement importante à petite échelle. Certaines espèces animales comme le lynx, les grands ongulés (cerf) ou les rapaces (gypaète barbu) ont besoin de vastes habitats proches de l'état naturel. Il est donc nécessaire de coopérer au niveau alpin pour assurer la conservation de ces espèces. La création de réseaux écologiques ne contribue pas seulement à améliorer les conditions de vie de nombreuses espèces

[La population en profite]

animales et végétales : les espaces naturels et semi-naturels profitent aussi à l'homme, par exemple en tant qu'espaces récréatifs ou par leur fonction de protection contre les risques naturels. Il existe déjà de nombreux accords et initiatives en faveur de la connectivité écologique. En signant le Protocole sur la protection de la nature de la Convention alpine et la Convention sur la diversité bio-

logique, les pays alpins se sont engagés à conserver et à utiliser la biodiversité de manière durable. Au niveau européen, on œuvre activement à la création d'un réseau paneuropéen dans lequel les Alpes jouent un rôle central. Les sites Natura 2000 et Émeraude sont des éléments essentiels de ce projet. Souvent sans le savoir, nous sommes tous partie prenante de ces accords et initiatives. Pour assurer le succès du réseau écologique à travers les Alpes, il est capital d'impliquer la population et tous les acteurs concernés.

La nature alpine en chiffres :

- 4500 espèces végétales
- 45 % de ces espèces sont menacées de disparition d'ici 2100
- Territoire du lynx : 450 km²
- 900 espaces protégés de grande taille dont la plupart ne sont pas interconnectés